



# Évaluations des conflits, de la gouvernance, des questions de genre, de la protection et des jeunes

GUIDE DE BASE POUR PRATICIENS OCCUPÉS

*Troisième édition : mai 2017*

*Depuis 1943, Catholic Relief Services (CRS) a le privilège de porter secours aux populations pauvres et vulnérables à l'étranger. Indépendamment de la race, de la croyance ou de la nationalité, CRS fournit des secours d'urgence au lendemain des catastrophes naturelles ou d'origine humaine. Par le biais de projets de développement dans des domaines tels que l'éducation, la paix et la justice, l'agriculture, la microfinance, la santé, le VIH et le sida, CRS s'emploie à défendre la dignité humaine et à promouvoir de meilleures conditions de vie. CRS agit également partout aux États-Unis pour améliorer les connaissances et amplifier l'action des catholiques et de tous ceux qu'intéressent les questions de paix et de justice internationales. Nos programmes et ressources répondent à l'appel des évêques des États-Unis de vivre en solidarité, comme les membres d'une même famille humaine, par-delà les frontières, au-delà des océans et quelles que soient les différences de langue, de culture et de situation économique.*

Photo de couverture : CRS et ses partenaires organisent une journée où les responsables religieux se rendent auprès de personnes déplacées à Bangui (République centrafricaine) et prient avec elles. Depuis l'escalade de la violence en 2013, CRS encourage le dialogue et la cohésion sociale. Catianne Tijerina pour CRS

© 2017 Catholic Relief Services. Tous droits réservés. Ce document ne peut être reproduit, affiché, modifié, ni distribué sans l'autorisation expresse écrite et préalable du détenteur du droit d'auteur. Pour toute demande d'autorisation, contacter [pqpublications@crs.org](mailto:pqpublications@crs.org).

# Table des matières

INTRODUCTION.....	PAGE 1
LIENS.....	PAGE 2
UNE APPROCHE HOLISTIQUE.....	PAGE 4
OUTIL D'ÉVALUATION DES CONFLITS.....	PAGE 10
OUTIL D'ÉVALUATION DE LA GOUVERNANCE.....	PAGE 14
OUTIL D'ÉVALUATION DES QUESTIONS DU GENRE.....	PAGE 18
OUTIL D'ÉVALUATION DE LA PROTECTION.....	PAGE 24
OUTIL D'ÉVALUATION DES JEUNES.....	PAGE 28

# Introduction

L'intégration des considérations relatives à la consolidation de la paix, à la gouvernance et au genre dans les programmes de développement et d'aide humanitaire constitue une compétence de base pour Catholic Relief Services (CRS). Notre organisation estime que la protection — en particulier des groupes vulnérables exposés aux risques d'exploitation et de violence — est une question qui devrait également être intégrée. Dans cette troisième édition de notre guide consacré aux outils d'évaluation des conflits, de la gouvernance, des questions de genre et de la protection, nous avons ajouté un outil d'évaluation des jeunes. Bien qu'il ne soit pas encore considéré comme l'une des compétences de base telle qu'elles sont définies dans la stratégie organisationnelle actuelle de CRS, le développement positif des jeunes est une dimension intersectorielle importante pour la programmation du développement et de l'aide humanitaire. Nous nous concentrons surtout sur l'autonomisation des jeunes afin qu'ils puissent s'épanouir au sein de leur famille, leur communauté et la société dans laquelle ils vivent. À cette fin, nous leur fournissons les connaissances, les compétences et les aptitudes dont ils ont besoin pour nouer des relations saines et bénéficier d'un accès plus équitable à l'information, aux ressources et à la prise de décision dans tous les aspects de la vie.

Les évaluations décrites dans le présent guide peuvent être utilisées pour asseoir les plans stratégiques et mettre en œuvre des projets efficaces et holistiques, en particulier dans certains domaines clés comme la programmation relative à la santé, à l'agriculture et aux secours d'urgence. Pour approfondir les connaissances spécialisées dans ces domaines, le personnel de terrain a besoin d'enrichir sa compréhension des enjeux qui se posent dans les pays où il intervient. On trouvera ci-après les grands principes « suffisants » permettant d'évaluer la dynamique des conflits, les schémas de gouvernance, les relations entre les genres, les problèmes de protection et les préoccupations des jeunes. Les définitions des principaux termes sont également incluses.

Dans la pratique, la profondeur avec laquelle chaque élément est traité variera avec la portée et la complexité des projets spécifiques et des exigences des donateurs. Les évaluations des questions de genre, par exemple, sont une exigence quasi universelle des donateurs. Pour qu'une proposition donnée soit adaptée, il peut être nécessaire d'aller au-delà de l'outil d'évaluation de base fourni dans ce guide. Avec certains grands donateurs, comme le bureau Food for Peace de l'USAID, des évaluations similaires doivent désormais être effectuées pour veiller à la prise en compte des situations de conflit et intégrer la bonne gouvernance et la responsabilité sociale dans les programmes multisectoriels d'aide alimentaire en faveur du développement. C'est pourquoi CRS recommande que tous les projets dont la valeur dépasse 1 million d'USD entreprennent de telles évaluations des conflits, de la gouvernance et des questions de genre.

La meilleure approche à suivre pour ces évaluations dépendra du type et de la qualité des analyses et des données disponibles, ainsi que du nombre et des compétences des membres du personnel local, plus précisément :

- Lorsque la recherche initiale est effectuée pour répondre aux questions ci-après, on chargera une petite équipe de recueillir et d'analyser les données, notamment en interrogeant un éventail relativement large et diversifié d'informateurs clés.
- Les questions générales énumérées pour les conflits, la gouvernance et le genre doivent être adaptées afin d'en maximiser l'applicabilité aux cultures et contextes locaux.
- Les évaluations doivent être régulièrement mises à jour. En particulier, la dynamique des conflits et celle de la gouvernance tendent à être très fluides, si bien que les données et l'analyse de l'année précédente peuvent s'avérer d'une utilité limitée pour relever les défis actuels.

# Liens

Saferworld : Gender Analysis of Conflict Toolkit (Boîte à outils d'une analyse des conflits sous l'angle du genre), <http://www.saferworld.org.uk/resources/viewresource/1076-gender-analysis-of-conflict>  
Conflict Assessment & Peacebuilding Planning (Évaluation des conflits et planification de la consolidation de la paix) : <http://www.conflict-assessment-and-peacebuildingplanning.org/>

Conflict-sensitive approaches to development, humanitarian assistance and peacebuilding: A resource pack (Approches du développement, de l'aide humanitaire et de la consolidation de la paix tenant compte des risques de conflit : Un dossier de ressources) : <http://www.conflictsensitivity.org/key-reading/conflict-sensitive-approaches-to-developmenthumanitarian-assistance-and-peacebuilding-resource-pack/>

Peacebuilding: A Caritas Training Manual (Consolidation de la paix : Manuel de formation de Caritas) : [https://issuu.com/catholicreliefservices/docs/caritas\\_peacebldg](https://issuu.com/catholicreliefservices/docs/caritas_peacebldg)

“Good Enough” questions (Questions « suffisantes ») : <http://odihpn.org/wp-content/uploads/2011/12/networkpaper070.pdf>

Freedom in the World (La Liberté dans le monde) : <https://freedomhouse.org/report-types/freedom-world#.U3YvnSgXmO4>

USAID's Democracy, Human Rights, and Governance Strategic Assessment Framework (Cadre d'une évaluation stratégique de la démocratie, des droits de l'homme et de la gouvernance) : [https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1866/Master\\_SAF\\_FINAL%20Fully%20Edited%209-28-15.pdf](https://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1866/Master_SAF_FINAL%20Fully%20Edited%209-28-15.pdf)

Human Rights Report (Rapport annuel sur les droits de l'homme) : <http://www.state.gov/j/drl/rls/hrrpt/>

Human Rights Watch : <https://www.hrw.org/publications>

Amnesty International : <http://www.amnesty.org/>

Rapports de l'International Crisis Group : <https://www.crisisgroup.org/latest-updates/report>

A Sample Gender Analysis from CRS Ethiopia (Exemple d'analyse selon le genre de CRS Éthiopie) : <http://www.crs.org/our-work-overseas/researchpublications/sample-gender-analysis>

Chapitre 205 de l'Automated Directives System (ADS) – Integrating Gender Equality and Female Empowerment in USAID's Program Cycle (Intégration de l'égalité des genres et de l'autonomisation des femmes dans le cycle de programme de l'USAID) : <http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1870/205.pdf>

CRS Global Gender Strategy (Stratégie mondiale de CRS en matière de genre) : <http://www.crs.org/our-work-overseas/research-publications/crs-globalgender-strategy>

ProPack I : <http://www.crs.org/our-work-overseas/research-publications/propack-i-0>

CRS Southern Africa Guidelines for Gender-Responsive Programming (Directives de CRS Afrique australe pour une programmation sensible au genre) : <http://www.crs.org/our-workoverseas/research-publications/crs-southern-africa-guidelines-gender-responsive-programming>

USAID – Gender Equality and Female Empowerment Policy (Politique relative à l'égalité des genres et à l'autonomisation des femmes) : [http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1865/GenderEqualityPolicy\\_0.pdf](http://www.usaid.gov/sites/default/files/documents/1865/GenderEqualityPolicy_0.pdf)



CRS a fait de la gouvernance et des questions de genre la clé de voûte de son programme UBALE au Malawi, projet de sécurité alimentaire d'une durée de cinq ans financé par l'USAID/Food for Peace à hauteur de 61 millions d'USD. *Douglas LaRose pour CRS*

# Une approche holistique

## COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LES ÉVALUATIONS DE LA CONSOLIDATION DE LA PAIX, DE LA GOUVERNANCE, DES QUESTIONS DE GENRE, DE LA PROTECTION ET DES JEUNES

Si l'on se place dans la perspective du coût ou si l'on souhaite aborder une programmation de manière holistique (ce que CRS appelle le « développement humain intégral »), il peut être judicieux d'évaluer les composantes ci-dessus dans le cadre d'exercices conjoints, en portant une attention particulière à l'équité, à l'accès et au principe de « ne pas nuire » et en ventilant les données par sexe, âge, statut ou rôle dans la communauté. Lorsqu'elles effectuent des évaluations conjointes, les équipes sont invitées à consulter les conseillers techniques pertinents pour garantir que l'évaluation inclut toujours les éléments de base pour chaque secteur et qu'elle générera les informations clés nécessaires. Pour intégrer ou combiner des évaluations, on peut notamment formuler les suggestions suivantes :

### ÉVALUATION DES CONFLITS

**GENRE:** Genre : En intégrant des considérations relatives au genre dans l'évaluation d'un conflit, se concentrer sur la compréhension des normes associées à la masculinité et à la féminité ; examiner comment elles sont influencées par les efforts d'édification de la paix ou comment elles en sont l'élément moteur ; déterminer quels sont les rôles traditionnellement dévolus aux deux sexes ainsi que les effets du conflit et des efforts en faveur de la paix sur les hommes, les femmes, les filles et les garçons. Voir les exercices 3, 6, et 8 dans *Gender Analysis of Conflict Toolkit* (Boîte à outils d'une analyse des conflits sous l'angle du genre) de Saferworld.

**GOUVERNANCE:** Accorder une attention particulière aux normes politiques, aux tendances et aux types de régimes dans l'analyse des problèmes et des processus. Examiner l'équité (notamment institutionnelle), la transparence, l'obligation redditionnelle, la marginalisation, la recherche de situation de rente et la corruption. À mesure qu'émergent les facteurs et les causes d'un conflit, étudier plus en détail comment les élites politiques peuvent manipuler les récits historiques de diviser les groupes d'identité pour consolider leur pouvoir, en particulier autour des moments propices aux conflits du cycle politique, tels que les élections, les principales décisions du pouvoir judiciaire et les transferts de pouvoir.

**JEUNES:** S'assurer que les jeunes sont pris en compte dans l'analyse des principaux acteurs (personnes) du conflit ainsi que des capacités de paix (processus) ; rechercher les points de vue des jeunes sur les causes et les tendances du conflit ; lorsqu'il a été établi que les jeunes sont des facteurs de conflit, déterminer s'ils agissent indépendamment ou s'ils sont manipulés par des entrepreneurs de conflits.

**PROTECTION:** La protection des civils pendant les conflits violents est une des fonctions essentielles de CRS et de tous les organismes d'aide humanitaire. Toutes les parties au conflit sont-elles convenues de respecter certaines règles ? Examiner comment les acteurs non étatiques de la protection sont ou peuvent être impliqués dans la résolution des différends fondamentaux sous-jacents au conflit ou dans un dialogue de médiation pour mettre fin à la violence.

## ÉVALUATION DE LA GOUVERNANCE

**CONFLIT** : Lorsque les conflits deviennent violents, les structures et systèmes de gouvernance peuvent être utilisés pour désamorcer la violence ou pour aggraver la situation. Dans quelle mesure les services de sécurité (armée, police, etc.) et les fonctionnaires politisés sont-ils mobilisés contre les adversaires d'un régime ?

**GENRE** : Un accès équitable au pouvoir politique et aux charges publiques est un défi important dans la plupart des sociétés. Examiner le dessous des structures formelles pour déterminer quel est le niveau réel de la parité hommes-femmes dans les règles du jeu informelles qui régissent la politique. Envisager d'utiliser les domaines du genre pour comprendre quels obstacles liés au genre peuvent limiter la participation des femmes au processus de gouvernance.

**PROTECTION** : De nombreux pays ont d'excellentes lois dans leur arsenal juridique qui protègent les adultes et les enfants vulnérables, mais elles ne sont pas invoquées, appliquées ou imposées. Examiner les raisons à l'origine de mauvaises performances. Au-delà de la volonté politique ou de la capacité institutionnelle, étudier les facteurs historiques et culturels qui contribuent au statut inférieur des personnes vulnérables.

**JEUNES** : Comme avec le genre, les mécanismes officiels visant à promouvoir une plus grande inclusion dans la prise de décisions peuvent n'être qu'un leurre. Dans quelle mesure les jeunes ont-ils été « captés » pour servir dans les sections jeunesse des partis politiques ? Par quels mécanismes, le cas échéant, les jeunes ordinaires et les jeunes marginalisés peuvent-ils intervenir dans la prise de décisions ? De façon plus générale, évaluer dans quelle mesure les préoccupations des jeunes sont prioritaires dans les objectifs et processus des politiques publiques.

## ÉVALUATION SELON LE GENRE

**CONFLIT** : Examiner comment les tendances du conflit peuvent avoir un impact sur les domaines du genre (voir ci-dessus), ainsi que la façon dont les changements en faveur de relations plus équitables entre les sexes peuvent générer des tensions sociales ou familiales. Examiner quelles ressources existent pour atténuer les effets négatifs, y compris l'accès équitable à un règlement non violent des différends. Déterminer dans quelle mesure ces mécanismes sont acceptés et utilisés pour réduire la prévalence de la violence domestique et d'autres formes de violence sexiste.

**PROTECTION** : Rendez compte des mécanismes formels et informels favorisant l'accès à la justice et au règlement des différends, et du degré auquel les femmes, les hommes, les garçons et les filles bénéficient d'une protection égale devant la loi. Examinez et expliquez l'inégalité d'accès aux services.

**GOUVERNANCE** : Outre la prise de décision, examiner les niveaux d'accès à l'information publique, aux ressources et aux démarches administratives. Voir si les lois limitent le droit des filles et des femmes à acheter et posséder des terres, à hériter ou à accéder aux services financiers et aux registres publics, et comment ces restrictions réduisent l'accès aux possibilités des secteurs public et privé et de la société civile.

**JEUNES** : Conformément au programme d'apprentissage sur le genre de CRS, se concentrer sur l'autonomisation des adolescentes : mariage précoce, maternité et limites à l'éducation. Examiner les éléments montrant d'éventuelles répercussions positives ; par exemple, la relation entre une augmentation du niveau d'éducation des filles et la sécurité alimentaire des ménages, le bien-être de l'enfant et la croissance économique. (Voir aussi ci-dessous : les adolescents.) Examiner les vulnérabilités auxquelles sont exposés les jeunes hommes, ainsi que leurs attitudes concernant l'égalité entre les sexes.



## ÉVALUATION DE LA PROTECTION

**CONFLIT :** Examiner comment l'accès général, la sécurité et la dignité des groupes vulnérables ont été affectés dans les situations de conflit (voir le cadre d'intégration de la protection ainsi que les outils « ne pas nuire »). Il est possible que plusieurs phénomènes répandus dans les situations de conflit puissent exiger une analyse plus approfondie, voire une nouvelle analyse distincte, notamment l'utilisation d'enfants soldats, la violence sexiste comme arme de guerre, la violence familiale, la traite des êtres humains, l'esclavage et les migrations forcées. Il convient de procéder avec prudence quand on évalue l'un de ces phénomènes, car ils figurent parmi les problèmes les plus délicats auxquels nous sommes confrontés. Examiner quel est l'effet des traumatismes antérieurs sur les questions relatives à la violence et au rétablissement. Déterminer quels sont les facteurs susceptibles de contribuer à la résilience et au rétablissement, chaque fois que cela est possible.

**GOVERNANCE :** En fonction de la population cible, évaluer l'efficacité et la réactivité des politiques, systèmes et procédures officiels de protection, notamment la capacité, l'autonomie, l'autorité, la responsabilité et la participation et l'adhésion publiques. Déterminer également de quelles possibilités disposent les personnes vulnérables pour faire entendre leurs voix afin d'influer sur l'action politique, les politiques et la gouvernance en vue de créer un climat qui leur soit plus propice.

**ÉGALITÉ DES SEXES :** Bien que les interventions de protection soient souvent axées sur la prévention d'aspects négatifs, elles devraient également être utilisées comme outils pour la promotion de ce qui est positif. Étudier comment les politiques et programmes de protection se rapportent aux normes en matière de genre, et quelles sont les implications pour les interventions transformant les rapports entre les sexes. Examiner le lien entre la prestation des services et la constitution d'actifs individuels ou collectifs (sociaux, politiques et économiques) parmi les personnes vulnérables.

**JEUNES :** En s'appuyant sur les étapes décisives du développement comme la puberté et l'entrée sur le marché du travail, évaluer les défis et les possibilités pour l'intégration de la protection dans les programmes en faveur des jeunes. Appliquer les principes du développement positif des jeunes en incluant les jeunes eux-mêmes dans l'évaluation et la formulation d'approches de programmation potentielles pour régler ces questions.

## ÉVALUATION DES JEUNES

**CONFLIT :** Dans la mesure où les jeunes sont souvent manipulés par des auteurs de troubles, examinez comment les jeunes comprennent quelles sont les causes du conflit et leurs motivations pour œuvrer en faveur de la paix ou résister à la mobilisation de la violence. Étudiez quelles sont les possibilités pour les jeunes de surveiller le déroulement des élections, de participer à des systèmes d'alerte rapide, de faire campagne pour la paix et d'être une voix positive dans leurs communautés.

**GOVERNANCE :** Dans quelle mesure les jeunes connaissent-ils leurs droits, et sont-ils bien informés sur les processus gouvernementaux, les structures de pouvoir et les partis politiques ? Bénéficient-ils de cours d'éducation civique impartiaux et objectifs ? Dans quelle mesure participent-ils aux comités d'élèves ou aux associations d'étudiants, ou dans les processus gouvernementaux locaux ? Déterminez comment les jeunes sont élus aux conseils régionaux et de la jeunesse et s'ils ont le sentiment d'être bien représentés par leurs responsables de la jeunesse. Déterminez quels sont les organismes gouvernementaux responsables du développement des jeunes (éducation, emploi, sports et loisirs). Examiner les allocations budgétaires pour les programmes et systèmes en faveur des jeunes.

**GENRE :** Les adolescents et les jeunes hommes peuvent eux aussi être marginalisés (voir ci-dessus le paragraphe sur les adolescentes). Examinez lesquels sont les plus vulnérables et comment ils peuvent être aidés (par exemple les anciens combattants souffrant de traumatismes, les jeunes hommes stigmatisés quand ils retournent chez eux après avoir migré sans trouver de travail, les garçons et les hommes qui ne peuvent faire entendre leur voix dans leurs communautés, parce qu'ils n'ont pas subi d'initiation culturelle, etc.).

**PROTECTION :** Les jeunes de 15-24 ans représentent une part importante des populations touchées par les déplacements forcés. Dans les situations de crise et de déplacement, les jeunes sont exposés aux risques de maltraitance, d'échec professionnel, de négligence, de violence, d'exploitation, de trafic ou de recrutement militaire forcé. Examinez comment les besoins de protection spécifiques de ce sous-groupe de jeunes peuvent être résolus avec les ressources locales.

## EFFECTUER UN ÉTAT DES LIEUX (« ASSESSMENT ») PRENANT EN CONSIDÉRATION LA JUSTICE ET L'ÉDIFICATION DE LA PAIX : CONSEILS PRATIQUES

En plus des orientations standard de CRS sur la planification et la conception des états des lieux (voir Propack I), des considérations particulières s'appliquent lorsqu'on effectue des états des lieux dans ces domaines. Il s'agit, entre autres :

- **« Qui » est important dans la collecte des données :** Dans une situation de conflit, par exemple, une équipe chargée d'effectuer un état des lieux qui serait composée principalement de personnes appartenant à un même groupe d'identité risquerait de ne pas être objective et d'être aveugle à certains aspects de la situation. Pendant ce temps, les jeunes seront peut-être plus enclins à se confier à des enquêteurs issus de leurs propres groupes, et dans certains endroits, il est inapproprié pour une femme de parler à un homme qui n'est pas membre de sa famille. Dans cette perspective :
  - Inclure divers points de vue et identités dans l'équipe chargée de l'état de lieux. Prêter attention à la composition de l'équipe ainsi qu'à celle du groupe d'enquêteurs, le cas échéant.
  - Viser à faire correspondre le sexe, l'âge et l'origine ethnique/religieuse/géographique de l'enquêteur/animateur à ceux de la ou des personnes interrogées pour inspirer plus de confiance et générer des données plus fiables.
- **La confidentialité et le consentement prennent une plus grande importance :** Pour que les personnes interrogées soient disposées à partager leurs points de vue sur les sujets sensibles souvent couverts par ces états des lieux, elles doivent être pleinement informées de la manière dont ces renseignements seront utilisés : qui les consultera, comment seront-ils protégés, qui sera au courant de leur participation, etc. Il peut être très risqué pour quelqu'un vivant sous un régime politique oppressif de discuter de problèmes de gouvernance et de conflit, par exemple. En réponse :
  - Prendre des mesures vigoureuses pour assurer la confidentialité, en veillant notamment à effectuer les entretiens et les discussions de groupe à l'abri des oreilles indiscrettes, à conserver en mains sûres les formulaires de collecte de données et à anonymiser les données avant de les présenter à un large public (même interne).
  - Veiller au respect des règles du consentement en connaissance de cause et éviter de faire pression sur les personnes interrogées si elles hésitent à répondre.

- **Triangulation et ventilation sont essentielles :** Ce point concerne la langue de l'état des lieux et l'élaboration et la formulation des questions :
  - Collecter des informations auprès de ceux qui sont le plus affectés par une question donnée : les états des lieux axés sur les jeunes doivent chercher à recueillir les points des jeunes ; les états des lieux axés sur l'égalité entre les sexes évaluations doivent inclure les perspectives des hommes, des femmes, des garçons et des filles, et ainsi de suite.
  - Collecter des informations séparément auprès de personnes de divers groupes d'identité, de sexe, d'âge et d'affiliation, selon le contexte et le type d'état des lieux. Être attentif à la dynamique du pouvoir au sein des communautés et même au sein de groupes apparemment similaires, et ventiler en tant que de besoin pour s'assurer que soient entendues les voix de ceux qui ont moins de pouvoir.
  - Comparer les perspectives des répondants non seulement pour vérifier l'information, mais aussi pour mieux comprendre comment les problèmes affectent différemment certains segments de la société. Comparer les différents points de vue afin de mieux comprendre quels sont les facteurs de conflit ou d'injustice. Cela s'applique à l'analyse des données secondaire aussi bien que primaires.
  
- **La langue fait une grande différence :** Ce point concerne la langue de l'état des lieux et l'élaboration et la formulation des questions.
  - Pour atteindre les plus marginalisés, recueillir des données dans la langue locale. S'appuyer sur les langues nationales officielles risque d'inhiber les réponses et de masquer la réalité.
  - Veiller à ce que les outils de collecte de données soient simples, en utilisant des questions ouvertes formulées de manière claire et directe. Essayer de limiter les instructions attachées à chaque question, car elles peuvent paraître redondantes ou être source de confusion pour les répondants.
  - Ne pas oublier que ces états des lieux abordent des questions sensibles et que la présentation de leurs résultats a le potentiel d'exciter les passions. Tester les outils de collecte de données auprès de publics divers et faire de même pour vérifier les résultats.
  
- **La collaboration et l'inclusion produisent des résultats utiles :** Pour que les considérations d'équité, d'inclusion et d'édification de la paix soient véritablement intégrées dans la programmation, ces états des lieux devraient impliquer un groupe diversifié d'employés et de partenaires. La diversité encourage la multiplicité des points de vue, l'analyse nuancée, et une compréhension partagée du contexte dans lequel des interventions efficaces sont conçues.

Dans cette perspective, les états des lieux axés sur les conflits prendront davantage en compte les questions d'égalité entre les sexes ; les états des lieux axés sur la condition des hommes et des femmes tiendront davantage compte des conflits ; les états des lieux axés sur la gouvernance respecteront et protégeront la dignité des informateurs ; les états des lieux axés sur les jeunes seront plus propices à l'autonomisation des deux sexes ; et les états des lieux axés sur la protection s'intéresseront non seulement aux problèmes individuels, mais aussi aux problèmes structurels.



À Zamboanga, une jeune femme marche avec des musulmans, des chrétiens et des autochtones de Mindanao aux Philippines. *Laura Sheahan/CRS.*

# Outil d'évaluation des conflits

Il existe de nombreux outils de valeur pour guider l'analyse des conflits, et des nouveaux ouvrages utiles tels que Conflict Analysis (Analyse des conflits) de Matt Levinger (USIP, 2013) [Conflict Assessment & Peacebuilding Planning](#) et (Évaluation des conflits et planification de l'édification de la paix) de Lisa Schirch (Kumarian, 2013). Les questions d'évaluation suivantes sont adaptées du chapitre 2 de [Conflict-sensitive approaches to development, humanitarian assistance and peacebuilding: A resource pack](#) (Approches du développement, de l'aide humanitaire et de l'édification de la paix sensibles aux conflits : un paquet de ressources) (Forum Paix pour l'Afrique et collaborateurs, 2004). Nous tirons également parti de [Peacebuilding: A Caritas Training Manual](#) (Édification de la paix : un manuel de formation de Caritas (CI, 2002) et des questions « [Good Enough](#) » (suffisamment bonnes) posées par le réseau de pratique humanitaire (HPN) du Royaume-Uni.

Pour une évaluation générale des conflits, nous suggérons de s'enquérir d'abord des contextes nationaux ou régionaux dans une optique assez large, sous le terme « **Profil** ». Puis, rechercher dans ce que le manuel de Caritas appelle les 3 P (PGP en français) : le **Problème** (les causes ou les facteurs du conflit), les **Personnes** (les acteurs ou les parties impliquées dans le conflit) et les **Processus** (la dynamique et les tendances). Les questions directrices sont regroupées ci-dessous, sous ces quatre catégories.

## 1. DESCRIPTION

- Quelles sont les principales questions liées au conflit (pas seulement celles liées à la violence) auxquelles sont confrontées les personnes ? (Par ex., la faim, le manque de services de santé de base, la discrimination ethnique, le manque de débouchés pour les jeunes, les changements climatiques, les effets de la violence dans les pays voisins, le retour des réfugiés, l'extrémisme religieux, la violence contre les femmes...)
- Où sont les zones présentant des risques de conflit ou qui sont affectées par des conflits dans un plus large contexte ? (Par ex., certaines zones rurales, les poches de populations urbaines marginalisées, les sites d'extraction minière ou pétrolière, les zones frontalières, les régions présentant de graves tensions religieuses ou ethniques, les camps de réfugiés, les zones contestées...)
- Existe-t-il des antécédents de conflits ou des conflits persistants ? (Par ex., des litiges constants concernant les terres et les biens, des périodes électorales instables, des rébellions, des interventions extérieures...)

## 2. PROBLÈMES

- Quelles sont les causes structurelles ou les racines des conflits ? (Par ex., la pauvreté chronique, l'accès non équitable aux ressources et services, le chômage généralisé des jeunes, les gouvernements illégitimes, le manque d'espace participatif en matière de politique...)
- Qu'est-ce qui peut être considéré comme moteur ou cause immédiate des divisions sociales et de la violence ? (Par ex., les violations flagrantes des droits de la personne, un facile accès aux armes légères, la discrimination, les rivalités ethniques ou régionales...)
- Quels sont les facteurs déclencheurs qui pourraient contribuer à une escalade du conflit ou une flambée de violence ? (Par ex., les assassinats, un coup d'État militaire, la fraude électorale, les élites en compétition pour le pouvoir, de nouvelles lois impopulaires, le coût élevé ou la rareté des produits de base...)

## 3. LES PERSONNES

- Qui sont les acteurs principaux du conflit et qui sont ceux qui les soutiennent ? (Par ex., un

gouvernement, des forces armées, des groupes rebelles, des bandes de jeunes, la drogue ou des organisations se livrant à la traite des personnes, les sociétés minières ou d'autres entreprises, des partis politiques, des mouvements sociaux, des acteurs religieux, les Casques bleus de l'ONU, l'Union africaine, des groupes de diaspora...)

- Quels sont les objectifs ou les motivations et les intérêts de ces acteurs ? (Par ex., le pouvoir politique, la stabilité sociale, l'accès aux ressources économiques ou naturelles ou le contrôle de celles-ci, l'égalité, les droits de la personne, une plus grande liberté, des valeurs religieuses, la participation politique...)
- Comment s'engagent-ils dans le conflit et quelles sont leurs capacités ? (Par ex., des manifestations de masse, l'activisme non violent, la politique, les réseaux internationaux, la corruption, le sabotage économique, l'intimidation, la violence armée...)

#### 4. PROCESSUS

- Quelles ont été les tendances des conflits récents et actuels ? (Par ex., une escalade ou désescalade de la violence, une plus grande coopération interethnique, une plus grande influence internationale, de nouvelles lois ou politiques, l'aggravation ou l'amélioration des moyens de subsistance, de nouveaux modes de commerce, des négociations formelles...)
- Quelles sont les fenêtres possibles d'opportunité pour traiter ou réagir aux conflits ? (Par ex., un accord de cessez le feu, une période de vacances, la saison des pluies, une célébration communautaire, l'avènement de nouveaux dirigeants...)
- Quelles capacités peuvent être identifiées pour servir la paix ou pour atténuer les conflits ? (Par ex., des acteurs religieux influents ou des chefs traditionnels expérimentés, une société civile active, le soutien et la solidarité internationale, des médiateurs qualifiés, des ambassadeurs de la paix des communautés, la participation active des femmes...)
- Quels sont les meilleurs, les pires et les plus probables scénarios, prédisant l'avenir du conflit et de quoi dépendent-ils ? (Par ex., l'augmentation de l'inclusion sociale et de la coexistence pacifique, une flambée de massacres, ou la continuation des inégalités et des tensions accompagnées d'actes de violence sporadiques...)

#### GLOSSAIRE

Les définitions suivantes sont tirées de glossaires figurant dans les livres récents de M. Levinger (pages 231 à 236) et L. Schirch (pages xi-xiv) mentionnés plus haut. Un astérisque indique que la définition provient de Levinger, et deux astérisques de Schirch. À noter que la définition de l'édification de la paix ci-dessous inclut ce que CRS appelle une édification de la paix « isolée », mais également une édification de la paix « intégrée ».

**Conflit** : toute situation dans laquelle deux ou plusieurs individus ou groupes perçoivent leurs intérêts comme mutuellement incompatibles et agissent en fonction de cette perception.

**\*\* Contexte affecté par un conflit** : une institution, collectivité, Etat ou région touchée négativement par le conflit, la violence ou les deux. Dans un contexte affecté par un conflit, les gens vivent en insécurité... Ils ont besoin de la sécurité et du développement qui leur permettent de répondre à leurs besoins fondamentaux ou d'atteindre un sentiment de dignité et de droits humains.

**\* Analyse d'un conflit** : une enquête structurée sur les causes et la progression potentielle d'un conflit, qui cherche à identifier les possibilités de gestion ou de règlement des différends.

**\*\* Moteurs d'un conflit** : des personnes clés, des institutions ou des forces qui jouent un rôle central dans la mobilisation des masses pour réagir violemment aux causes profondes d'un conflit et aux perceptions partagées des revendications relatives à la sécurité humaine.

**\*\* Atténuateurs d'un conflit :** personnes, institutions ou forces qui soutiennent les facteurs politiques, économiques, sociaux, de sécurité et de justice relatifs à la sécurité humaine.

**\* Prévention d'un conflit :** mesures prises pour éviter qu'un conflit de faible ampleur ou de longue date ne dégénère en violence.

**\* Gestion d'un conflit :** efforts visant à prévenir, à limiter, à contenir ou à résoudre les conflits (en particulier les conflits violents), tout en renforçant les capacités de toutes les parties impliquées dans l'édification de la paix.

**\*\* Sensibilité au conflit :** une approche de la programmation et de l'élaboration de politiques qui reconnaît l'influence potentielle entre le contexte affecté par un conflit et une politique, un programme ou un projet pour cette région. Les politiques, programmes et projets sensibles aux conflits visent d'une part à réduire au minimum les effets négatifs involontaires qui peuvent aviver le conflit et causer d'autres divisions sociales, tout en optimisant les effets positifs sur le contexte, qui atténuent le conflit et réduisent les fractures sociales.

**\*\* Transformation des conflits :** les changements personnels, sociaux, culturels et structurels qui se produisent dans le processus de traitement du conflit.

**\* Connecteur :** une source potentielle de cohésion au sein d'un groupe ou entre des groupes. Lorsque les dirigeants mobilisent leurs partisans autour d'un assembleur donné, il peut se transformer en un moteur de la paix.

**\* Diviseur :** une source potentielle de polarisation au sein d'un groupe ou entre des groupes. Lorsque les dirigeants mobilisent leurs partisans autour d'un diviseur donné, il peut se transformer en un moteur de conflit.

**\*\* Sécurité humaine :** le terme peut s'appliquer aussi bien à la sécurité physique qu'à des systèmes économiques, politiques et sociaux et de justice qui protègent et soutiennent les droits de la personne et affranchissent de l'état de besoin. Les perceptions locales concernant la sécurité, la paix, la justice et la stabilité sont fondamentales dans la définition de la sécurité humaine.

**\*\* Édification de la paix :** un large éventail d'efforts déployés par les divers acteurs du gouvernement et de la société civile pour traiter... les causes des violences avant, pendant et après un conflit meurtrier... L'édification de la paix peut faire référence au travail direct qui met intentionnellement l'accent sur le traitement des facteurs d'avivement et d'atténuation des conflits. L'édification de la paix peut également faire référence aux efforts déployés pour coordonner une stratégie globale, à tous les niveaux et multisectorielle, incluant le développement, l'aide humanitaire, la gouvernance, la sécurité, la justice et d'autres secteurs qui ne pourraient pas utiliser le terme « édification de la paix » pour s'auto-décrire.

**\* Analyse de scénario :** une méthode pour développer des plans saisissants et puissants d'alternatives futures potentielles. Ce peut être un outil précieux pour les organisations opérant dans des environnements instables et incertains.

**\*\* Les théories du changement :** la « raison d'être du programme » ou la logique de comment un programme espère favoriser le changement afin de produire les résultats et l'impact attendus. La première partie d'une théorie du changement est basée sur les convictions concernant les facteurs qui sont à l'origine d'un conflit ou de son atténuation et sur les besoins de changement. La deuxième partie... repose sur des hypothèses implicites ou explicites que certains projets, programmes ou directives auront un impact sur un contexte affecté par un conflit.

**\* Facteur de déclencheur :** un événement qui fait déclencher ou accélérer le déclenchement d'un conflit.

**\*\* Fenêtre d'opportunité :** une période au cours de laquelle les chances de succès d'une initiative sont grandement augmentées.



CRS et ses partenaires confessionnels ont monté une campagne extraordinaire pour une transition non violente vers l'indépendance, qui impliquait un travail en amont au niveau local, pour un référendum pacifique qui a abouti à la naissance de la plus jeune nation du monde, le Soudan du Sud. *Kim Pozniak/CRS*



# Outil d'évaluation de la gouvernance

Ce qui suit est une adaptation du cadre d'évaluation stratégique USAID/DCHA/DRG utilisé par les Missions de l'USAID pour élaborer leurs stratégies concernant la démocratie et la gouvernance. Le cadre a été abrégé pour permettre aux bureaux de pays d'entreprendre une évaluation globale des défis liés à la gouvernance. Il est toujours possible d'approfondir l'analyse plus tard en examinant davantage les acteurs, la dynamique et les sphères institutionnelles dans lesquelles se déroulent les problèmes de gouvernance. Une analyse de base de la gouvernance se penche sur les 5 éléments d'un système politico-gouvernemental : le consensus, les règles de droit, la concurrence politique, l'inclusion et la gouvernance, tous ces termes étant définis dans le glossaire ci-dessous.

Avant d'identifier les défis qui concernent chacun de ces cinq éléments, l'équipe du bureau de pays devrait en premier lieu entreprendre une rapide analyse du contexte du pays, au niveau macro, du type de régime et des tendances politiques, ou de la direction prise par le pays. Ces trois facteurs peuvent être identifiés en examinant des sources telles que le rapport annuel de Freedom House [Freedom in the World](#) (Liberté dans le monde), une [évaluation de la démocratie et de la gouvernance de l'USAID](#), si celle-ci a été menée récemment, et/ou le [rapport annuel sur les droits de la personne](#) du département d'État des États-Unis ainsi que des publications d'organisations sur les droits de la personne et la surveillance des conflits telles que celles d'[Human Rights Watch](#), d'[Amnesty International](#) ou d'[International Crisis Group](#).

## 1. FACTEURS CONTEXTUELS

- Quels sont les facteurs politiques clés qui affectent la façon dont les citoyens interagissent, ou collaborent avec le gouvernement dans les prises de décisions sociales, économiques et politiques importantes ?

## 2. TYPE DE RÉGIME

- Dans quelle sorte de régime se range le gouvernement au pouvoir ? Voici une simple liste de types de régime qui sont le plus souvent rencontrés :
  - **les démocraties nouvelles et fragiles** – les institutions de gouvernance sont faibles, mais il existe une volonté politique entre les acteurs clés pour consolider la démocratie ;
  - **les états autoritaires et semi-autoritaires** – les institutions de gouvernance sont faibles et il n'y a aucune volonté politique parmi les acteurs clés pour consolider la démocratie ; au lieu de cela, ils cherchent à consolider le pouvoir pour eux-mêmes au détriment de la démocratie ;
  - **les États en crise et en reconstruction** – les institutions de gouvernance sont faibles, si seulement elles existent, et les acteurs clés se concentrent sur la stabilisation du pays.

## 3. TENDANCES POLITIQUES

- Quelles sont les tendances politiques récentes les plus importantes ? En d'autres termes, la gouvernance devient-elle plus démocratique ou moins démocratique ? Parmi les exemples de ces tendances, citons une meilleure protection des droits des minorités par le biais de réformes constitutionnelles, un meilleur accès à la justice pour les personnes marginalisées, des élections plus ouvertes, un plus grand accès des citoyens aux processus décisionnels, une augmentation de la décentralisation vers les administrations locales et l'application renforcée de mécanismes anticorruptions.

## 4. CONSENSUS

- Quelles sont les règles fondamentales du jeu (par ex., politique) et est-ce que les acteurs clés acceptent généralement que le jeu soit joué selon ces règles ?
- Y a-t-il accord général sur qui est citoyen et; quels sont les droits civils et politiques fondamentaux du citoyen ?

## 5. ÉTAT DE DROIT

- Les libertés individuelles sont-elles garanties par l'Etat, aussi bien contre les transgressions d'autres personnes ou groupes de personnes ou contre l'État lui-même ?
- Les forces publiques de sécurité (militaires, policières, etc.) sont-elles elles-mêmes soumises à l'État de droit et au pouvoir judiciaire du gouvernement, ou dans quelle mesure opèrent-elles en toute impunité ?

## 6. CONCURRENCE POLITIQUE

- Des élections libres et équitables sont-elles un élément habituel de la concurrence ? Existe-t-il des mécanismes autres que les élections qui assurent que le gouvernement respecte ses promesses et s'acquitte de la confiance du public ?
- Existe-t-il un jeu sain d'équilibre des pouvoirs entre les divers pouvoirs gouvernementaux et/ou entre les niveaux de gouvernement ?

## 7. INCLUSION

- Dans quelle mesure la société civile joue-t-elle un rôle actif dans les fonctions clés de la gouvernance, y compris la formulation politique, les prestations des services publics, la surveillance des responsabilités gouvernementales, assurant l'accès public à l'information et de prise de décision ?
- Quels sont les obstacles actuels qui officiellement et officieusement excluent et privent une partie de la population de participation politique, sociale ou économique significative ?

## 8. GOUVERNANCE

- Les établissements publics sont-ils administrés de façon équitable, c'est-à-dire, dans des limites raisonnables ? En d'autres termes, répondent-ils aux besoins du public de toutes les régions et de tous les secteurs de la population et fournissent-ils des services sociaux acceptables aux populations les plus vulnérables ?
- De solides mécanismes de contrôle interne existent-ils pour responsabiliser les institutions gouvernementales, accroître leur transparence et renforcer leur efficacité et la réactivité envers les populations ?

## GLOSSAIRE

**Société civile :** « la société civile fait référence à la sphère ou espace social qui est autonome par rapport à l'État, au marché à la famille, dans laquelle les citoyens se réunissent pour promouvoir leurs intérêts communs. Les groupes qu'ils forment peuvent être formels ou informels, mais doivent être volontaires et essentiellement à caractère non lucratif ». Harry Blair et autres. 1994. Civil Society and Democratic Development : A CDIE Evaluation Design Paper (La société civile et la construction de la démocratie : un article sur l'évaluation du design CDIE).

**Consensus :** Le consensus ou l'acceptation générale des limites de l'État et la relation entre l'État, la société civile et l'individu (USAID, 1999. Conducting a DG Assessment: A Framework for Strategy

Development). Procédant à une évaluation de la DG : un cadre pour l'élaboration de la stratégie). Un consensus peut aussi être compris comme étant le contrat social entre ceux qui gouvernent, c'est-à-dire, l'État et ceux qui sont gouvernés, c'est-à-dire, les membres de la société, et sa définition est proche de ce que veut dire CRS lorsque nous parlons de la cohésion sociale dans le contexte de l'édification de la paix.

**Équité :** « l'équité représente la gestion équitable et juste des institutions sociales, économiques et politiques, la distribution des services publics et des biens collectifs et la formation et mise en œuvre des politiques publiques » (CRS, 2006. Justice & Peacebuilding Strategy) (Stratégie de justice et d'édification de la paix).

**Gouvernance :** « ... la capacité d'un gouvernement à développer un processus de gestion publique efficace, efficient et responsable qui soit ouvert à la participation des citoyens et qui renforce plutôt qu'il affaiblit le système démocratique de gouvernement » (USAID, 1999). Il est important d'ajouter « équitable » à la liste des adjectifs qui décrivent les processus de gestion publique, compte tenu de l'engagement de CRS envers l'enseignement social catholique incarné dans ses principes directeurs. Une définition plus conforme à l'IHD (Institut pour le développement humain) serait les règles et les processus qui guident les efforts des acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux pour gérer les ressources publiques pour le bien commun.

**Inclusion:** la plupart des bailleurs de fonds publics définissent simplement l'inclusion comme étant la participation des citoyens, mais cela met de côté les obstacles qui empêchent certains segments de la population d'être en mesure de participer. Par conséquent, étant donné l'importance que les partenaires organisationnels accordent au travail et à la solidarité avec les personnes les plus vulnérables et bien souvent marginalisées de la société, on pourra mieux cerner l'inclusion comme étant le niveau auquel les populations jouissent d'un accès équitable à l'information, aux ressources et décisions publiques.

**Concurrence politique et redevabilité :** « ... l'instrument par lequel la souveraineté populaire est testée et mise en œuvre, et par lequel le pouvoir est contrôlé et équilibré » (USAID, 1999). Vue sous cet angle, la concurrence politique va bien plus loin que de simples partis politiques et élections. Elle incarne les mécanismes qui permettent d'assurer un équilibre des pouvoirs entre l'État et la société, entre les différents pouvoirs du gouvernement et entre les différents niveaux de gouvernement.

**Régime :** un régime ou un type de régime politique décrit l'ensemble des structures d'un système de gouvernance politique. Il désigne également les « règles du jeu » fondamentales, tant formelles qu'informelles, identifiant qui détient le pouvoir, comment est obtenu le pouvoir et comment et par qui son exercice est réglementé (Skaaning, Svend-Erik, 2006. Political Regimes and Their Changes : A Framework) (Régimes politiques et leurs changements : un cadre).

**État de droit :** « ... l'État de droit désigne un principe de gouvernance en vertu duquel l'ensemble des individus, des institutions et des entités publiques et privées, y compris l'État lui-même, ont à répondre de l'observation de lois promulguées publiquement, appliquées de façon identique pour tous et administrées de manière indépendante, et compatibles avec les règles et normes internationales en matière de droits de l'homme. Il implique, d'autre part, des mesures propres à assurer le respect des principes de la primauté du droit, de l'égalité devant la loi, de la responsabilité au regard de la loi, de l'équité dans l'application de la loi, de la séparation des pouvoirs, de la participation à la prise de décisions, de la sécurité juridique, du refus de l'arbitraire et de la transparence des procédures et des processus législatifs. » (ONU, 2006. Rapport du Secrétaire général sur le Rétablissement de l'État de droit et administration de la justice pendant la période de transition dans les sociétés en proie à un conflit ou sortant d'un conflit) (ONU, 2006).



Au Nicaragua, un projet CRS a permis d'améliorer la santé des femmes et des enfants en faisant participer les hommes à leurs soins de santé. *Christian Meléndez-López/CRS.*

# Outil d'évaluation des questions de genre

Les hommes et les femmes, les garçons et les filles découvrent leur environnement sous des angles différents, car chacun d'eux remplit des rôles spécifiques et est lié à différents ensembles de règles, de normes et de pratiques étayées par leur contexte et culture particuliers. Au cours des dernières décennies, des progrès significatifs ont été accomplis vers la promotion de l'égalité de genre dans ces contextes, mais ils ont été inégaux et insuffisants. Les inégalités liées au genre et les déséquilibres de pouvoir sont toujours parmi les principaux facteurs à l'origine de la pauvreté chronique, de l'insécurité alimentaire, de problèmes de santé et de violence contre les femmes et les enfants. Le fait de ne pas tenir compte des normes, des rôles et dynamiques de genre dans la programmation par pays, peut provoquer l'augmentation des inégalités de genres et la perte d'importantes possibilités d'amélioration de la vie des femmes et des filles, des garçons et des hommes et de l'établissement de relations plus équitables au niveau du ménage, de la communauté et même de la société.

Le fait d'adopter une analyse sous la perspective du genre permet de mieux approfondir la dimension du genre dans la pauvreté, les conflits et les relations complexes qui existent dans les communautés. Sans analyse de genre, des hypothèses cruciales peuvent être négligées et nos programmes peuvent s'en trouver minés, ou un préjudice peut être causé par inadvertance. En traitant les causes profondes des inégalités de genre existantes, nous améliorons notre compréhension sur la façon de les traiter dans notre programmation et tout au long du cycle du projet. L'inclusion d'une analyse de genre est essentielle pour élaborer des programmes et des stratégies tenant compte du genre, pour les personnes et les communautés, afin de parvenir à un développement humain intégral. Voir entre autres, [un exemple d'analyse de genre sur l'Éthiopie fait par CRS](#).

Le concept des domaines d'analyse de genre provient d'une adaptation d'un outil de l'USAID qui permet d'identifier les domaines dans lesquels le genre peut être évalué : le [Système automatisé de directives \(ADS\), chapitre 205 intégration de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans le cycle des programmes de l'USAID](#). Le cadre, qui est aligné sur les [directives de l'USAID concernant l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes](#), fournit l'occasion d'explorer pour chaque domaine les différences de statut et d'accès aux ressources entre les femmes et les hommes, et de voir comment les éléments de ces domaines façonnent les responsabilités et rôles liés au genre. L'outil permet aux utilisateurs d'identifier les contraintes selon le genre et d'évaluer systématiquement les considérations de genre dans chacun de ces domaines. En se basant sur cette analyse, les planificateurs de projet peuvent concevoir des activités de projets et de programmes qui tiennent compte des contraintes liées au genre ou peuvent concevoir des activités pour les supprimer. Le cadre du domaine des genres peut être appliqué seul ou conjointement avec d'autres cadres analytiques afin d'apporter une aide à la conception et la planification de projets et à l'élaboration d'indicateurs sensibles au genre.

## 1. RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES GENRES

- Quels sont les rôles et les responsabilités des femmes et des hommes, des filles et des garçons dans les foyers et les communautés ?
- Le rôle des femmes et des hommes entraîne-t-il ou conduit-il à des inégalités de genres en ce qui concerne l'accès aux services ? Les rôles des femmes et des hommes influencent-ils la façon dont se prennent les décisions ?

## 2. ACCÈS AUX ACTIFS, RESSOURCES ET OPPORTUNITÉS, ET CONTRÔLE DE CEUX-CI

- Qui a accès et qui contrôle les moyens d'existence, les ressources, les services et les revenus, et ce,

jusqu'à quel point ?

- Existe-t-il différents obstacles que les hommes et les femmes doivent affronter en matière de services de santé, d'éducation ou de vulgarisation ?

### 3. PRISES DE DÉCISIONS ET RELATIONS DE POUVOIR

- Quelles sont les décisions dont les femmes ont le contrôle et quelles sont les décisions dont les hommes ont le contrôle ? À quel niveau ? Au niveau du ménage ou de la communauté ?
- Les femmes participent-elles activement aux structures formelles de prises de décision, y compris à niveau régional ou national ?

### 4. RÉPARTITION DES TÂCHES

- Quelles sont les différences liées au genre concernant la répartition des tâches, productives comme reproductives ?
- Leur volonté de participation à un projet particulier entraîne-t-elle une augmentation de la charge de travail des femmes ?
- Certaines responsabilités peuvent-elles empêcher la participation des femmes et des filles en certaines occasions ?

### 5. BESOINS, PRIORITÉS ET PERSPECTIVES

- Quels sont les besoins et priorités pratiques et stratégiques des femmes et des hommes ?
- Quelles perspectives ont-elles de s'occuper de façon appropriée et durable de leurs propres besoins au niveau domestique comme communautaire ?

### 6. PARTICIPATION ET LEADERSHIP

- Les canaux de communication sont-ils disponibles et utilisés aussi bien par les femmes que les hommes ?
- Au niveau communautaire, quels sont les obstacles au leadership des femmes ?

### 7. CONNAISSANCES, CROYANCES ET PERCEPTIONS

- Les femmes et les hommes ont-ils un accès égal au savoir dans les domaines qui sont importants pour leur réussite et leur bien-être : les marchés, les produits et services, les technologies appropriées ?
- Quels peuvent être les obstacles culturels qui entravent la participation des femmes, des hommes, des garçons et des filles et d'autres populations vulnérables ?

D'autres outils utiles qui décrivent une approche CRS de l'intégration des genres incluent la [\*stratégie mondiale de CRS en matière de genre\*](#) et les [\*lignes directrices de CRS en Afrique australe pour une programmation sensible au genre\*](#).

## GLOSSAIRE

**Genre** : se réfère aux deux genres, masculin et féminin, dans le contexte social. Des facteurs tels que l'origine ethnique, la classe, la race, l'âge et la religion peuvent affecter les rôles de genre. Le rôle du genre peut varier énormément selon les cultures, et souvent évoluer au fil du temps<sup>1</sup>. Ces caractéristiques définissent souvent les identités, le statut et les relations de pouvoir entre les membres d'une société ou d'une culture.

**Sexe** : identité biologique de l'homme et de la femme, qui tient à des caractéristiques physiques.

**Égalité des genres** : reflète la préoccupation que femmes et hommes, garçons et filles, jouissent d'une

---

<sup>1</sup> Extrait de l'allocation de Mgr Francis Chullikatt, observateur permanent du Saint-Siège à l'ONU, prononcée lors de la 55e session de la Commission de la condition de la femme de l'UNESCO, 18 mars 2011.

égalité de chances, de ressources, de droits et d'accès aux biens et services qu'une société valorise, ainsi que la possibilité de faire des choix et de travailler en partenariat. L'égalité des genres ne signifie pas qu'hommes et femmes, garçons et filles, deviennent identiques, mais plutôt que leurs possibilités d'épanouissement et leurs opportunités soient égales dans la vie, et que les différences entre leurs capacités, talents, aptitudes, intérêts, idées, etc. soient valorisées sur un même pied d'égalité.

**Équité des genres :** Le fait d'être juste envers les hommes et les femmes, les garçons et les filles, mène à l'égalité : la valorisation sociale équitable des similitudes et des différences entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles, et des divers rôles qu'ils jouent. Pour garantir cette équité, il faut souvent disposer de mesures compensatoires des déséquilibres sociohistoriques, ou de la constitution biologique, qui empêchent les femmes et les hommes, les filles et les garçons, d'agir sur un pied d'égalité.

**Autonomisation :** démarche de sensibilisation et de renforcement des capacités qui conduit à un pouvoir de participation et de décision plus important. Il permet aux gens de prendre le contrôle de leur vie, définir leurs propres agendas, développer leur confiance en soi, résoudre les problèmes et développer leur autonomie. Il s'agit de la capacité de faire des choix, ainsi que de déterminer quels sont ces choix possibles. S'il est vrai que seuls les femmes et les hommes peuvent se donner les moyens d'agir, certaines institutions peuvent soutenir la démarche qui permettra de leur fournir un espace où ils pourront développer leurs compétences, leur confiance en soi, leur autonomie, et leur accès aux ressources.

**Violence fondée sur le genre :** violence à l'égard d'une personne du fait de son genre ou sexe, dans la vie publique comme dans la vie privée. Elle comprend les actes causant une agression ou une souffrance physique, mentale ou sexuelle, les menaces de tels actes, la coercition et d'autres privations de liberté. Certes, les femmes et les hommes, les garçons et les filles peuvent être victimes de violence fondée sur le genre, mais les femmes et les filles en sont les principales victimes.

**Analyse de genre :** examen des différences dans la vie des femmes et des hommes, y compris celles qui conduisent à des inégalités sociales et économiques pour les femmes et pour d'autres groupes vulnérables. Il s'agit d'un outil de collecte systématique de données qui peuvent être utilisées pour étudier ces différences entre hommes et femmes, différents besoins, contraintes et opportunités, et l'impact de ces différences sur leur vie. Cette compréhension est ensuite mise en application lors de l'élaboration de politiques et de services sociaux, afin de traiter les inégalités et différences de pouvoir entre hommes et femmes.

**Approche intégrée de la dimension de genre (gender mainstreaming) :** stratégie de promotion et d'établissement de l'égalité entre les genres. Elle consiste à faire un tout des intérêts des femmes, mais aussi des hommes, de leurs besoins et de leurs expériences, pour s'assurer que les perspectives fonction du genre et l'objectif de l'égalité de genre sont au cœur de toutes les activités, telles que l'élaboration de politiques, la recherche, la défense de la cause et le dialogue, la législation, l'affectation de ressources et la planification, la réalisation et le suivi de programmes et de projets<sup>2</sup>. Ce n'est pas une fin en soi, mais plutôt une stratégie, une approche utilisée comme un moyen d'atteindre l'objectif de l'égalité des genres.

**Programmation fondée sur le genre :** programmes qui abordent les rôles, les relations, les besoins et les intérêts des femmes et des hommes, des garçons et des filles, afin de garantir ces bonnes relations. Hommes et femmes, garçons et filles vivent différemment leur environnement, car ils ont différents rôles, mais ils font également face à différents ensembles de règles, de normes et de pratiques que dictent leur contexte et leur culture particulière.

**Intégration de genre :** consiste à identifier puis à traiter les différences et les inégalités entre les genres tout au long de la conception, de l'exécution, du suivi et de l'évaluation des programmes et projets. Étant donné que les rôles et les relations de pouvoir entre hommes et femmes affectent la façon dont une activité est réalisée, il est essentiel que les planificateurs de projets et d'activités traitent ces questions tout au long de la vie d'un programme ou projet. L'USAID utilise le terme "intégration de genre", à la fois dans le développement et dans la planification et la programmation humanitaires.

---

<sup>2</sup> "Concepts and definitions." UN Women: United Nations Entity for Gender Equality and the Empowerment of Women. Consulté le 25 mai 2013. <http://www.un.org/womenwatch/osagi/conceptsanddefinitions.htm>.



Cette mère jordanienne envoie deux de ses trois enfants à des cours offerts par le partenaire de CRS, Caritas Jordanie. Le projet propose à 7 750 bénéficiaires des cours de rattrapage qui les aident à intégrer le système éducatif public de la Jordanie. *Oscar Durand for CRS*



# Outil d'évaluation de la protection

La violence sexiste, la maltraitance d'enfant, l'exploitation et la traite d'êtres humains sont omniprésentes partout dans le monde. En réponse, CRS a entrepris des initiatives précises visant à faire respecter la dignité de toutes les personnes et à protéger les enfants et les adultes vulnérables. L'accent est mis sur le maintien d'un environnement qui empêche la maltraitance et l'exploitation, ainsi que sur la réponse appropriée aux violations lorsqu'elles se produisent. CRS utilise son Code de conduite et sa nouvelle Politique de protection des enfants et des adultes vulnérables pour aider à intégrer les principes de protection dans les domaines de l'action humanitaire, de l'agriculture et des moyens de subsistance. Nous avons également mis en place plusieurs grands projets axés sur la protection, en particulier dans les domaines de la santé et des services sociaux. Ces efforts doivent être plus largement appuyés et continuellement renforcés pour préserver la vie et le bien-être de nos bénéficiaires et pour défendre la propre intégrité et la réputation de CRS.

## GRANDS PRINCIPES DE LA PROTECTION

CRS s'est engagée à appuyer la sécurité et la dignité de toutes les personnes qu'elle sert et de veiller à ce qu'ils aient tous un accès équitable aux services de ses programmes. De plus en plus, nos donateurs publics (par exemple, l'USAID, DFID du Royaume-Uni, etc.) exigent que la priorité soit nettement accordée à la protection. En conséquence, quatre principes directeurs doivent à tout moment être intégrés dans la conception et l'exécution des programmes, la recherche, le plaidoyer en faveur du changement et les services de CRS.

- **Accorder la priorité à la sécurité et la dignité et éviter de causer des dommages.** Nous devons éviter toute action susceptible d'aggraver la situation d'un bénéficiaire à court ou à long terme. En outre, nous et nos partenaires devons comprendre quels sont les risques associés à la ou aux questions examinées avant d'entreprendre un état des lieux. Nous devons toujours traiter chaque personne, groupe et communauté avec respect.
- **Assurer un accès réel.** Nous devons fournir une aide humanitaire et une aide au développement en proportion des besoins et sans obstacle qui en limiteraient l'accès aux enfants et aux adultes vulnérables.
- **Maintenir l'obligation de rendre compte.** Nous devons rendre compte à nos bénéficiaires et nous devons consulter un large éventail de groupes pour nous assurer que nos programmes assurent leurs services dans le respect des règles de déontologie. Les programmes doivent être dûment fondés sur les besoins recensés par les bénéficiaires et sur le contexte local.
- **Assurer participation et autonomisation.** Les personnes et les communautés touchées devraient participer et potentiellement contrôler les processus décisionnels.

## DEUX APPROCHES

Dans la mesure où il peut exister plus d'une option pour évaluer la protection au sein d'une communauté ou d'une zone géographique donnée, CRS a élaboré deux types d'états des lieux : basic et nuancé. Plus précisément, un programme ou un état des lieux « basic » axé sur la protection vise à assurer que les activités entreprises ne causeront aucun dommage et n'augmenteront aucun risque pour les bénéficiaires et la communauté. Conformément aux principes de la protection, des efforts systématiques doivent être entrepris pour assurer le respect de la dignité humaine et une participation significative et l'accès à tous les services et activités. Ces efforts doivent inclure une obligation de rendre compte aux bénéficiaires et leur autonomisation (participation) chaque fois que possible. En outre, CRS exige

que toutes les organisations partenaires aient une politique de protection de l'enfance, qui devrait, de préférence, couvrir également les adultes vulnérables. Cet état des lieux de base axé sur la protection représente le minimum que CRS devrait appliquer à tous les projets, même ceux d'une valeur inférieure à un million de dollars. Une approche plus nuancée nécessite des mesures axées sur la protection dans le cadre de l'état des lieux et de la conception des programmes ; les questions ci-dessous peuvent être utilisées pour adopter cette approche.

## 1. ÉTAT DES LIEUX DU CLIMAT ACTUEL EN TERMES DE PROTECTION

- Quels sont les principaux risques et menaces auxquels sont confrontés les enfants et les adultes vulnérables dans la zone du programme ?
- Où se trouvent de tels risques ou menaces, et quelles preuves montrent-elles qu'ils existent ? Comment les expériences passées de traumatismes, de violence ou de terreur des enfants et des adultes vulnérables continuent-elles à affecter leur vie aujourd'hui ?

## 2. RESPONSABILITÉ GOUVERNEMENTALE ET PARTENARIAT

- Quels sont les points forts et les faiblesses des cadres politiques et juridiques qui affectent les enfants et les adultes vulnérables dans les régions d'intervention du projet proposé ?
- Comment les acteurs publics et non gouvernementaux/communautaires coordonnent-ils leurs efforts pour prévenir ou à répondre aux problèmes de violence, de négligence et d'exploitation ?
- Dans quelle mesure existe-t-il une volonté politique de privilégier (et mettre en œuvre) des garanties de protection et d'assurer à la fois l'efficacité institutionnelle et de freins et des facteurs d'équilibre ?

## 3. PERCEPTIONS ET CROYANCES CULTURELLES

- Quels sont actuellement les droits des enfants et des adultes vulnérables dans la zone d'intervention du programme ?
- De quels facteurs historiques ou culturels (y compris traditionnels), le cas échéant, l'état des lieux devrait-il tenir compte ?

## 4. APPROCHES FAMILIALES ET COMMUNAUTAIRES

- Quels services de protection sont-ils déjà en place (à la fois de prévention et d'atténuation), et comment font-ils face aux risques critiques susceptibles d'émerger pendant la durée du projet ?
- Quelles sont les autres options de renforcement des systèmes, par exemple, appui et mise en œuvre des programmes qui aident à protéger les groupes vulnérables et identifient et poursuivent les personnes coupables d'actes de violence et d'exploitation ?

## 5. MAINTENIR L'INTÉRÊT RÉEL DES ENFANTS ET ADULTES VULNÉRABLES

- Comment le projet garantira-t-il que les partenaires de CRS et les membres du consortium adoptent et appliquent le Code de déontologie ou la Politique de protection de CRS ou bien leur propre politique semblable dans tous les programmes financés par CRS ?
- Comment le projet planifiera-t-il et assurera-t-il services et programmes qui tiennent compte de l'intérêt réel des enfants et des adultes vulnérables ? Comment CRS peut-elle s'assurer que, au minimum et en toutes circonstances, aucun dommage ne soit causé ?

## 6. PROMOUVOIR LA PARTICIPATION DES PERSONNES TOUCHÉES

- Quelles sont les capacités des enfants, des adolescents et des adultes vulnérables dans la zone du projet à participer à leur propre prise de décisions et à exprimer leur point de vue ?
- Que peut-on faire pour améliorer la participation et la prise de décisions des personnes qui sont directement touchées par les interventions du programme, notamment les enfants et les adultes vulnérables ?

## 7. PRÉVENIR LA TRAITE DES ÊTRES HUMAINS ET LE TRAVAIL FORCÉ (ESCLAVAGE)

- Quelles sont les politiques, activités et organisations gouvernementales et les réactions au niveau communautaire visant à prévenir la traite des êtres humains et le travail forcé, soutenir les victimes et poursuivre les trafiquants ?

### GLOSSAIRE

**Protection** : Responsabilité pour la prévention et la réponse à la maltraitance ou à l'exploitation d'un enfant ou d'un adulte vulnérable et les mesures prises pour s'acquitter de cette responsabilité. Ces mesures comprennent la sensibilisation, la formation, le recensement et l'examen de toutes les plaintes, la surveillance et l'évaluation des structures de protection et la responsabilité personnelle.

**Enfant** : Chez CRS, toute personne âgée de moins de 18 ans, indépendamment de la législation nationale ou des coutumes locales.

**Adulte vulnérable** : Personnes âgées de 18 ans ou plus courant un risque accru de préjudice en raison de facteurs tels que l'âge, le sexe, le handicap, le statut de réfugié ou d'appartenance à une minorité.

**Maltraitance** : Acte délibéré de mauvais traitements susceptibles de porter atteinte à la sécurité, au bien-être, à la dignité ou au développement d'un enfant ou d'un adulte vulnérable. Elle implique souvent des personnes placées dans un rapport de responsabilité vis-à-vis de la victime et qui s'en occupent, notamment le personnel du projet, les parents, les aidants familiaux, les enseignants, les travailleurs communautaires, les prestataires de soins de santé, les chefs religieux, les amis et les autres enfants. Elle inclut la violence physique, morale, sexuelle et psychologique (adapté de Better Care Network, Save the Children et UNICEF).

**Violence sexuelle** : Tout acte violent de nature sexuelle, y compris la menace d'un tel acte, perpétré à l'encontre d'un enfant ou d'un adulte avec force, avec contrainte ou à la faveur d'un rapport inégal (adapté du Bulletin du secrétariat/Secrétaire général, 2003/13 ; et Centers for Disease Control and Prevention, 2014).

**Violence physique** : Atteinte physique effective ou probable à l'encontre d'un enfant, telle que frapper, donner des coups de pied ou secouer, lorsqu'on sait ou qu'on a des motifs raisonnables de soupçonner que la blessure a été infligée ou n'a pas été empêchée en connaissance de cause (Caritas Internationalis, 2004. Child Protection Policy Framework).

**Violence psychologique** : Tort causé par un rejet ou de mauvais traitements émotionnels persistants ou graves, tels que des punitions dégradantes, des menaces, de l'intimidation ou le fait de ne pas accorder soins et affection, entraînant des effets néfastes sur le comportement et le développement émotionnel de l'enfant ou de la jeune personne (Caritas Internationalis, 2004).

**Exploitation** : Menace ou emploi de la force ou d'autres formes de contrainte, par enlèvement, fraude, tromperie, abus d'autorité ou de position ou par l'offre ou l'acceptation de paiements ou d'avantages pour obtenir consentement d'une personne ayant autorité sur une autre (Nations Unies, 2004. Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes). Ces actes peuvent inclure, entre autres, l'exploitation sexuelle (Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, Bulletin 2003/13).

**Travail des enfants** : Toute activité économique exercée par une personne de moins de 15 ans (La fin du travail des enfants : Un objectif à notre portée, rapport global en vertu du suivi de la déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail. 2006. Organisation internationale du

Travail des Nations Unies). De manière générale, CRS définit le travail des enfants comme tout travail qui interfère avec la scolarité, est susceptible de causer un préjudice émotionnel ou physique ou les deux. Toutefois, nous devons également garder présentes à l'esprit les définitions données par les États, lesquelles varient considérablement d'un pays à l'autre, et les respecter.

**Traite de personnes :** Recrutement, transport, transfert, hébergement ou accueil d'enfants ou d'adultes vulnérables à des fins d'exploitation, que l'exploitation englobe, au minimum, le travail, la prostitution ou d'autres formes d'exploitation sexuelle (Nations Unies, 2000. Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes, en particulier des femmes et des enfants).

**Travail forcé :** Tout travail ou service exigés d'un individu sous la menace d'une peine quelconque et pour lequel ledit individu ne s'est pas offert de son plein gré (Organisation internationale du Travail des Nations unies).



Un programme de jeunesse soutenu par le CRS en Équateur favorise la paix entre les jeunes équatoriens et colombiens. Sur la base des résultats d'évaluations approfondies, le programme offre aux jeunes une aide spécialisée pour traiter les problèmes de violence, de santé, d'éducation, de handicap, de statut politique, entre autres. *Ryla Simmons/CRS*

# Outil d'évaluation des jeunes

Le secteur de la jeunesse s'est considérablement développé ces dix dernières années. Les donateurs publics exigent désormais que les besoins des jeunes, que l'USAID définit comme les personnes âgées de 10 à 29 ans (bien que sa stratégie se concentre principalement sur les 15-24 ans), soient pris en considération dans toutes les initiatives de développement. Les organisations internationales de développement et d'aide humanitaire doivent donc mettre en œuvre les principes du développement positif des jeunes (terme dont la définition se trouve ci-dessous) afin que les jeunes bénéficient d'un accès plus équitable à l'information, aux ressources et à la prise de décision.

Procéder à une analyse des jeunes est indispensable pour développer des programmes axés sur les jeunes et efficaces. À cette fin, il est essentiel que les jeunes soient davantage associés au processus d'évaluation au lieu que leur rôle se limite à celui d'informateurs. Une évaluation intersectorielle des jeunes analyse quels sont leurs besoins et leurs ressources, ainsi que les politiques et programmes qui ont un impact sur leur développement. Elle examine également les problèmes sous-jacents qui contribuent à l'absence de développement positif des jeunes et qui les maintiennent en situation de marginalité. Elle doit intégrer des données qualitatives sur les connaissances des jeunes, leurs perceptions et leurs compétences avec des données quantitatives sur leur statut et la performance des programmes dans des secteurs différents conçus pour répondre aux besoins de la jeunesse. Ce guide d'évaluation est basé sur le [Guide to Cross Sectoral Youth Assessments](#) et est conforme à la politique jeunesse 2012 de l'USAID, [Youth in Development: Realizing the Demographic Opportunity](#).

Les questions qui suivent sont destinées à servir de point de départ pour réfléchir à ce que l'on sait de la situation et du statut des jeunes dans un pays dans certains des domaines les plus importants pour le développement de la jeunesse. Pour des exemples d'évaluations des jeunes plus complètes, se reporter aux documents de la Fondation internationale pour la jeunesse, [YouthMap Tanzanie : Assets and Opportunities](#), [Closing the Hope Gap: Lebanon Rapid Community Appraisal of Youth](#) et au document de l'USAID [Positive Youth Development Measurement Toolkit](#).

## 1. APPUI ET MENACES DANS LE MILIEU

- Quels éléments du milieu développent-ils et appuient-ils les atouts des jeunes, leur agentivité et leur accès aux services et renforcent-ils leur capacité à éviter les risques et à rester en bonne santé ?
- Quels éléments du milieu limitent-ils l'autonomisation des jeunes ?
- Où les jeunes trouvent-ils des relations saines de soutien ? Au sein de leurs familles, parmi leurs pairs, à l'école, dans des communautés religieuses, auprès des dirigeants locaux ?

## 2. ATOUTS ET AGENTIVITÉ DES JEUNES

- Quels sont les atouts et les capacités très spécifiques des jeunes dans les zones ciblées ?
- Comment et où les jeunes acquièrent-ils des compétences utiles dans la vie telles que la communication interpersonnelle, l'aptitude à diriger, la capacité à comprendre et gérer ses émotions, la maîtrise de soi, la réflexion critique et la résolution des différends ?
- Les jeunes ont-ils généralement une image positive de leur identité ? Que leur inspirent leurs perspectives d'avenir ? Sont-ils en mesure de faire des projets à l'avance et d'atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés ?

### 3. CARTOGRAPHIE DE L'ARÈNE DES JEUNES

- Quels sont les programmes et politiques actuels des organismes gouvernementaux en faveur des jeunes ? À quels jeunes bénéficient-ils ? Quels types de services proposent-ils ? Existe-t-il une politique en faveur des jeunes à l'échelon national ? Que couvre-t-elle ? Quelle est son efficacité ? Les agences de la jeunesse ont-elles une représentation régionale et locale ?
- Quelles organisations de la société civile offrent-elles des programmes en faveur des jeunes ? À quels jeunes ces programmes bénéficient-ils ? Quels types de services proposent-ils ? Ont-ils été évalués ?

### 4. PARTICIPATION À LA VIE CIVIQUE

- Comment les jeunes participent-ils à la vie civique ? Votent-ils ? Participent-ils à des projets de services communautaires ? Dans quelle mesure participent-ils à des organisations à assise communautaire ou à des associations informelles ?
- Où les jeunes manifestent-ils le plus grand intérêt à participer à la vie civique ? Quels sont les incitations et les obstacles à leur participation ?

### 5. PRISE DE DÉCISIONS

- Les jeunes ont-ils l'esprit d'analyse nécessaire pour mener une réflexion critique ou résoudre des problèmes ? Si ce n'est pas le cas, comment peut-on concevoir des programmes pour les développer ces compétences par l'apprentissage participatif actif ?
- Quels sont le type et le niveau d'accès des jeunes à la prise des décisions publiques ? Leur participation à ces processus est-elle ponctuelle ou formalisée dans le cadre d'un mécanisme prévu par la loi ?

### 6. LA TRANSITION ENTRE L'ÉCOLE ET LE MONDE DU TRAVAIL

- Quels sont les services disponibles pour lier les jeunes à la formation professionnelle et aux possibilités d'emploi (préparation au milieu de travail, services d'orientation professionnelle, stages et apprentissage, formation à l'entrepreneuriat) ?
- Quels sont les programmes d'éducation alternative disponibles pour les jeunes déscolarisés ? Des programmes d'alphabétisation des adultes sont-ils offerts ? À quels programmes de formation technique et professionnelle les jeunes ont-ils accès ?

### 7. RENSEIGNEMENTS ET SERVICES RELATIFS À LA SANTÉ

- Quels sont les plus grands risques de santé pour les jeunes dans la communauté ? (Toxicomanie, grossesse précoce, VIH/sida/MST, déficience sur le plan du développement ? Quelles sont les ressources disponibles pour traiter ces problèmes de santé ?)
- Où les jeunes peuvent-ils obtenir de l'information sur la santé de la reproduction ? Quelle est la qualité de l'information qui leur est fournie ? Des services de santé adaptés aux jeunes sont-ils disponibles ?

## GLOSSAIRE

**Intégration des jeunes :** Processus consistant à évaluer les implications pour les jeunes de toute action planifiée (législation, politique ou programmes) dans tous les domaines et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie visant à faire des préoccupations et des expériences des jeunes une dimension intégrale de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et des programmes dans toutes les sphères politiques, économiques et sociales, de telle sorte que les jeunes en bénéficient de manière égale et que les inégalités ne se perpétuent pas.

**Développement positif des jeunes :** Approche visant à renforcer les compétences et les aptitudes dont les jeunes ont besoin pour se développer et s'épanouir tout au long de la vie. Il associe les jeunes et leurs familles, les communautés ou les pouvoirs publics pour que les jeunes aient les moyens de réaliser leur plein potentiel. De telles approches renforcent les aptitudes, les atouts et les compétences ; elles favorisent des relations saines ; elles renforcent l'environnement et transforment les systèmes.

Les principes suivants en sont la base :

- **Mettre l'accent sur les points forts et les résultats positifs.** Plutôt que d'adopter une approche axée sur le problème ou le déficit, nous aidons les jeunes de façon délibérée à renforcer leurs points forts et à développer les compétences, les valeurs et les liens dont ils ont besoin dans la vie et au travail.
- **Voix et participation des jeunes.** Les jeunes sont de précieux partenaires qui, dans les programmes et les communautés, jouent un véritable rôle dans la prise de décisions. Notre objectif est de travailler avec les jeunes, pas pour eux en les associant à notre action en tant que partenaires, en créant des partenariats entre jeunes et adultes et en reconnaissant leur expertise et en écoutant leurs points de vue.
- **Stratégies associant tous les jeunes.** CRS appuie et associe tous les jeunes au lieu de se concentrer uniquement sur les jeunes « à risque » ou « doués ». Toutefois, nous reconnaissons la nécessité de cerner les problèmes spécifiques rencontrés par certains jeunes (handicap, violence et parentalité précoce) et d'y apporter des réponses.
- **Participation et collaboration de la communauté.** Le développement positif des jeunes englobe, mais va au-delà des programmes ; il favorise le changement et la collaboration au niveau organisationnel pour garantir une transformation structurelle et systémique. Tous les secteurs ont un rôle à jouer pour faire de la communauté un endroit idéal où les jeunes peuvent apprendre et s'épanouir.
- **Engagement à long terme.** L'approche du développement positif des jeunes vise à fournir le soutien continu et approprié sur le plan du développement dont les jeunes ont besoin au cours des quelque vingt-cinq premières années de leur vie, tout en s'adaptant à l'évolution de leurs besoins en développement.

**Approche fondée sur les atouts :** Apprécier et mobiliser les talents et atouts des individus ou des groupes plutôt que se concentrer uniquement sur les déficits, les besoins, les problèmes ou les menaces.

**Autonomisation :** Processus comportemental, structurel et culturel aux termes duquel les jeunes acquièrent la capacité et l'agentivité nécessaires pour prendre des décisions et mettre en œuvre le changement dans leur propre vie et dans celle des autres.

**Agentivité :** Point culminant de la capacité de l'individu d'agir : ses compétences, aptitudes et capacités à changer sa propre vie.

**Début de l'adolescence (10-14 ans) :** Il s'agit d'une période critique pour s'appuyer sur de précédents investissements en faveur de la santé, la nutrition et l'éducation de l'enfant et jeter les bases d'une autonomie fonctionnelle, de valeurs positives et de comportements constructifs. Le début de la puberté fait de la santé et de la maturation génésiques une importante priorité.

**Adolescence (15-19 ans) :** Ces années sont essentielles pour maintenir et accroître les progrès réalisés en matière de santé et d'éducation, protéger contre les abus commis à l'encontre des droits (tels que le trafic, l'exploitation ou le travail dangereux) et préparer les jeunes à leur vie civique, familiale et professionnelle.

**Âge adulte émergent (20-24 ans) :** À mesure que les comportements se forment avec le dernier développement du cerveau, les programmes doivent continuer à appuyer la prise de décisions positive et constructive et renforcer la résilience. Les possibilités de deuxième chance sont encore importantes.

**Passage à l'âge adulte (25-29 ans) :** Bien que la maturation physique soit en grande partie achevée, l'apprentissage se poursuit. Les programmes doivent lier les jeunes aux possibilités d'emploi et de participation civique et leur permettre de développer leurs actifs et doivent apporter un appui économique, sanitaire et social favorable à la vie familiale (logement, par exemple).

**Développement mû par la jeunesse :** Approche de développement axée sur les jeunes et guidée par les jeunes qui s'inspire de leur énergie, de leur créativité et de leurs capacités à apporter un changement positif. Il peut être à petite ou grande échelle et reconnaît implicitement la valeur des jeunes comme un atout pour la société.

